

RÉGIE PERSONNALISÉE DE L'ÉCOLE DU BREUIL  
ROUTE DE LA FERME  
75012 PARIS

Délibération affichée à l'École Du Breuil  
et transmise au représentant de l'État

**EDB-2021-20**

**Délibération du Conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'École du Breuil**

**Séance du 2 décembre 2021**

Objet : Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commande pour l'achat de fournitures, services et travaux, couvrant les besoins relatifs au fonctionnement des services de ses membres

Le conseil d'administration de l'École Du Breuil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique et son article L2113-6,

Vu les statuts de la régie personnalisée École Du Breuil ;

Sur proposition du Président du conseil d'administration de l'École Du Breuil,

**DELIBERE**

Article 1 : Monsieur le Président du Conseil d'Administration est autorisé à signer cette convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'Administration

Christophe Najdovski ✓

